

HIP HOP - BREAK DANCE 13/17 ANS**125 002 001**

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

**Centre de Collignon
Espace Loisirs de Collignon
Rue des Algues
TOURLAVILLE
50110 CHERBOURG EN COTENTIN**

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Rendez-vous au centre Collignon, entre 16h et 17h le premier jour et entre 11h et 12h le dernier jour du séjour.

TRANSPORT

En train et/ou en car au départ de : Alençon, Amiens, Angers, Annecy, Auxerre, Beauvais, Caen, Chambéry, Dijon, Evreux, Rouen, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Mâcon, Marseille, Nancy, Nantes, Nevers, Niort, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Tours, Troyes et St Lô.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Dîner

Dernier repas inclus : Déjeuner

SITE**► Situation géographique :**

Aux portes du Val de Saire, à 4 km à l'est de Cherbourg, Tourlaville étend sa plage (surveillée) de sable fin, qui s'ouvre sur un plan d'eau unique, protégé à l'ouest par la plus grande rade d'Europe. Site exceptionnel, l'espace loisirs au cœur duquel est implantée la base nautique, propose sa piscine ludique avec jacuzzi, toboggans aquatiques, son espace sportif, son centre fédéral de plongée sous-marine et son école nationale de voile.

► Cadre de vie :

Au cœur de l'Espace Loisirs de Collignon, avec accès direct et sécurisé à la plage. La base nautique et son centre « Collignon » disposent de nombreuses salles d'activités, d'une salle audiovisuelle, d'espaces détente avec prêt de livres. Les jeunes seront hébergés dans des chambres de 4 lits, toutes équipées de salle de bain. Sanitaires à chaque étage.

Le centre, d'une capacité totale de 70 participants, accueille aussi des jeunes de 8 à 17 ans, inscrits sur d'autres thématiques.

- Effectif du groupe : 15 jeunes

ACTIVITES

Le séjour **Hip Hop-Break Dance** est un séjour articulé autour d'1 stage de 3 séances, encadré par un intervenant spécialisé. Immersion dans l'univers du hip-hop le temps des vacances, apprentissage des techniques, création d'une chorégraphie, faire de son corps un outil d'expression artistique. Du break à l'acrobatie, autant de figures qui amèneront le futur hip-hopper au dépassement de soi.

Activités communes à tous les séjours 13/17 ans :

1 séance d'initiation à un sport nautique (paddle ou kayak ou char à voile ou voile, activités soumises aux conditions météorologiques), baignades, balades, découverte de Cherbourg, 1 mini-camp avec 1 séance d'équitation.

Le programme des activités autres que spécifiques peut être amené à changer, en fonction des souhaits et des attentes du groupe.

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

1 directeur·trice et 1 animateur·trice pour 8 enfants.

► Vie collective :

La vie de groupe est riche d'enseignements. Elle permet à chacun de développer ses capacités à vivre en société. Elle développe le respect de l'autre et offre la possibilité de s'affirmer. Pour votre enfant, elle est à la fois attirante (c'est entre autre pour rencontrer de nouvelles personnes qu'il a choisi de partir en centre de vacances), et inquiétante. Notre équipe sait tout cela. Son rôle sera donc de mettre en place un fonctionnement où chacun trouve sa place. Réussir sur ce point est pour elle le principal objectif.

Dès le début du séjour, elle présentera les règles de vie aux jeunes et les discutera avec eux. Une fois débattues, elles deviendront un contrat entre les jeunes eux-mêmes, et entre les jeunes et l'équipe.

Au cours du séjour, elle aménagera des temps de parole durant lesquels chacun pourra exprimer son avis sur le déroulement de la colonie de vacances.

A chaque fois que cela sera possible, elle proposera aux jeunes plusieurs possibilités d'activités ou de visites afin qu'ils puissent collectivement choisir.

Enfin, elle veillera à toujours privilégier le dialogue dans le respect mutuel.

La vie de groupe, c'est aussi la vie quotidienne :

Durant ce séjour, tous les participants, filles ou garçons, participeront aux différentes tâches nécessaires au bon déroulement du séjour.

En fonction des séjours et du mode d'hébergement, les jeunes avec l'équipe pourront être amenés à établir les menus, faire les courses, cuisiner, servir le repas ou faire la vaisselle. Chacune de ces actions contribuera au développement de l'autonomie de chacun...

► Alimentation :

Les repas sont des moments importants de la vie en collectivité en centre de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Toute allergie ou coutume alimentaire doit être précisées dans le dossier sanitaire. Les allergies feront l'objet d'une attention particulière de l'équipe et seront prises en compte dans le choix et l'élaboration des menus. Il est demandé aux parents de fournir un détail précis des aliments concernés.

Concernant les coutumes alimentaires, nous opterons pour le remplacement ou la compensation d'aliments en cas de refus de consommer ceux-ci. Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires qui entraîneront une perturbation de l'organisation des activités pour le groupe ou qui a des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant ne pourra être pris en compte.

► Les quartiers libres :

Durant le séjour et afin de permettre de personnaliser au mieux les visites, certains temps seront prévus en petits groupes accompagnés d'un membre de l'équipe d'encadrement. En fonction du niveau de responsabilité et de choix des jeunes composant le groupe, et du bon déroulement de ces temps en petits groupes, l'équipe pourra organiser des temps libres. Ils se dérouleront dans un cadre géographique défini et les jeunes auront pour consigne de rester au minimum par groupe de 3. De plus, chacun aura préalablement pris connaissance du lieu où un membre de l'équipe d'encadrement restera à leur disposition.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

SEULEMENT en cas d'urgence, vous pouvez joindre l'équipe sur le centre aux heures de repas au **02.33.54.80.68**. Les groupes peuvent être en activités, en camping, en sortie et la gestion des coups de téléphone devient un casse-tête et peut perturber le bon déroulement du séjour.

Lors de ce séjour, notre équipe alimentera **un blog**. Afin de pouvoir publier des photos des enfants, nous vous demandons de compléter le document relatif au droit à l'image.

Un blog sera actif courant juin.

Vous pourrez alors découvrir les lieux de vie du groupe, quelques photos des sites...

Il sera alimenté pendant le séjour d'un message tous les 3 jours.

www.ondonnedesnouvelles.com

Le code d'accès spécifique au séjour vous sera **transmis avec la convocation du séjour**.

En cas d'urgence ou appel important : 02.31.06.11.11 (heures de bureau)

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

Mettre dans la valise la fiche « Trousseau » donnée lors de l'inscription.

Prévoir un matelas mousse et un duvet pour le mini camp.

Trousseau habituel (voir fiche inventaire) auquel il faut ajouter des chaussures adaptées à la marche, une tenue adéquate pour la pratique des sports nautiques (type jogging, une paire de tennis usagée, k-way,...), un maillot de bain, une casquette ou un chapeau, une lampe de poche et une gourde.

► Lavage du linge :

Un inventaire sera fait par l'équipe à l'arrivée et au départ du séjour à partir de la fiche « Trousseau » donnée à l'inscription.

D'une manière générale, les vêtements et le linge seront simples et robustes et en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est obligatoire de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels.

Pour les courts séjours, le blanchissage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

► Argent de poche :

A l'appréciation de la famille, mais une base maximale de 10 € par semaine est conseillée. Pendant le séjour l'argent pourra être confié au directeur si le jeune le souhaite. A tout moment bien évidemment, il pourra avoir accès à son argent de poche.

► Santé :

Nous vous demandons de remplir très soigneusement la fiche sanitaire, de nous indiquer toute allergie, maladie particulière, ou renseignements susceptibles d'être utiles au suivi sanitaire du jeune. En cas de traitement médical, joindre obligatoirement l'ordonnance et les médicaments.

► Frais médicaux :

En cas de consultation médicale pendant le séjour, nous avancerons les frais médicaux, qui vous seront facturés à l'issue du séjour. Les feuilles de soins vous seront envoyées à réception du règlement.

► Utilisation du téléphone mobile :

Nous déconseillons la présence du téléphone portable car son utilisation régulière peut nuire à la cohésion du groupe. L'équipe d'animation pourra réglementer son utilisation pendant le séjour.

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablette, console, MP3, MP4, bijoux, téléphone, etc...).

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

► Cigarette :

S'il n'est pas interdit de fumer, il est important de savoir que la consommation de cigarettes sera réglementée dans l'espace et dans le temps par l'équipe d'encadrement et qu'il est formellement interdit de fumer dans les structures d'hébergement, les tentes, les minibus et tous les lieux publics.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur(-trice) dès que vous vous en apercevez et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones portables), les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garanties par l'assurance.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.

Documents à remettre le jour du départ :

- **Fiche sanitaire remplie et signée**
- **Autorisation de photographier**
- **Attestation préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs**

Tous les papiers sont à remettre au directeur (-trice) au départ du séjour. Merci de ne rien expédier avant. Attention : en l'absence de l'un de ces papiers, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune (voir conditions générales)

Bon séjour avec Vacances pour tous !

Plan d'accès détaillé



Venir en train / transports en commun

- Gare de Cherbourg (7 km) : Taxis sur la place de la gare.